



Implemented by



Processus Administratif du Fond de Contrepartie de MOVE-ComCashew



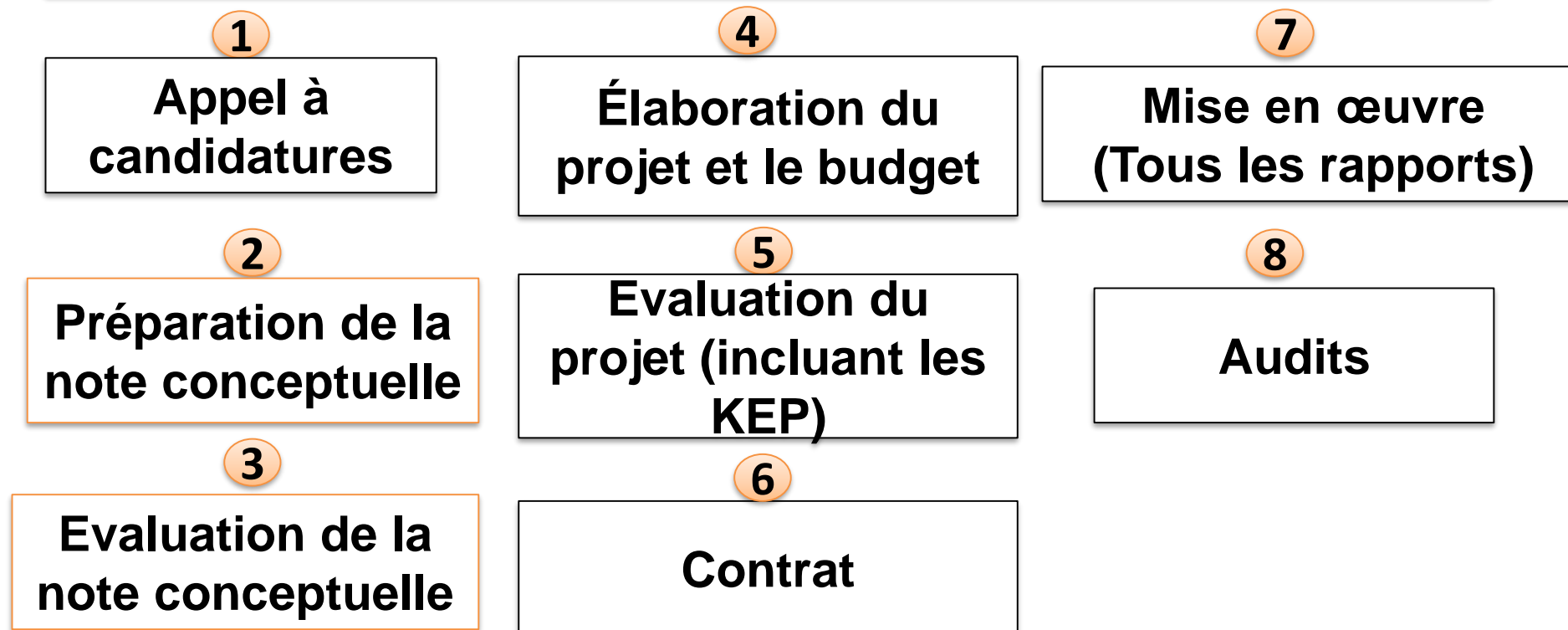
Sommaire

Implemented by

giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

- I. Résumé de mise en place des Fonds de contrepartie
- II. Gestion financière
- III. Processus gestion du rapport financier
- IV. Aspects d'audits
- V. La gestion du matériel et des équipements

I. Processus mise en place des Fonds de contrepartie





Implemented by



Gestion financière

Coûts éligibles remboursable (1/2)

- Seuls les coûts directs peuvent faire l'objet d'un remboursement conformément au pourcentage convenu dans le contrat.
- Pour cet appel à projet, la contribution de la GIZ s'élève à un maximum de 40 % du budget total.



Implemented by

Coûts éligibles remboursable (2/2) giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

- Salaire du personnel interne, des experts externes, frais de déplacement
- Coûts des matériels et équipements
- Autres coûts (ateliers/formations, matériel pédagogique et d'information, transport/logistique, frais de fonctionnement liés au projet, etc.)



Coûts inéligibles au remboursement (1/2)

Implemented by

giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

- les coûts de vente et de distribution, y compris les frais de publicité
- Les coûts liés aux taxes municipales
- coûts de la recherche et du développement effectués de manière indépendante, études



Coûts inéligibles au remboursement (2/2)

Implemented by



- coûts des risques spécifiques
- bénéfice imputé
- Les allocations aux pensions de retraite



Processus de gestion du rapport financier(1/4)

Implemented by

giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

- Les rapports financiers des contrats du Fonds de Contrepartie sont soumis deux fois par an (tous les six mois).
- Tous les bénéficiaires de contrats de Fonds de Ccontrepartie sont tenus d'ouvrir un compte bancaire spécial pour la gestion de ces fonds.



Processus de gestion du rapport financier (2/4)

Implemented by



- Les deux contributions (de l'entreprise privée et de la GIZ) doivent être clairement enregistrées sur ce compte bancaire.
- Les paiements sont effectués conformément aux termes du contrat



Processus de gestion du rapport financier (3/4)

Implemented by

giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

- La confirmation de la performance est faite à la fin du contrat par le projet.
- Les dépassements par rapport à chaque ligne budgétaire peuvent être compensés entre eux jusqu'à un total de 10 % du budget concerné. Quel que soit le montant alloué à la ligne budgétaire, ce dépassement ne doit pas excéder 2500 euros. Tout écart dépassant ce montant nécessite l'approbation préalable de la GIZ.



Processus de gestion du rapport financier (4/4)

Implemented by



- Pour tous les paiements d'avance, les formulaires suivants doivent être soumis
 - ✓ La demande d'avance
 - ✓ La liste des dépenses
 - ✓ Le rapport financier

Les aspects d'audit (1/4)

- La sélection de l'auditeur:
 - ✓ En général, l'entreprise privée engage un auditeur certifié pour vérifier les coûts totaux du projet après avoir reçu l'approbation écrite de la GIZ. Le coût de l'audit ne doit pas dépasser 3500 euros.
 - ✓ L'auditeur n'est engagé par la GIZ que dans des cas exceptionnels (par exemple en cas de doute).

Les aspects d'audit (2/4)

- En principe, il est convenu que les audits annuels des coûts du projet soient effectués par un auditeur externe. Aucune pièce justificative originale ne doit être envoyée au bureau de la GIZ pour le traitement financier (car cela impliquerait un double contrôle).
- Ce n'est que dans des cas exceptionnels, si cela a été convenu dans le contrat, que les pièces justificatives originales peuvent être envoyées au bureau GIZ au lieu d'un rapport d'audit. (en cas de problèmes de confiance)

Les aspects d'audit (3/4)

- Pour les paiements nécessitant un audit conformément au plan de paiement, les documents supplémentaires suivants doivent être soumis :
 - ✓ Le rapport d'audit
 - ✓ Facture pour les coûts certifiés par l'auditeur. Cette facture compense les montants des avances antérieures.
 - ✓ Facture de l'auditeur pour la soumission du rapport d'audit

Les aspects d'audit (4/4)

- ✓ L'acceptation des rapports d'audit confirme l'exécution des prestations convenus dans le contrat, ainsi que le total des coûts déjà encourus et des paiements effectués.
- ✓ Sur la base des rapports d'audit, d'autres avances peuvent être ajustées ou le remboursement de trop-perçus peut être exigé
- ✓ Les termes de référence pour l'engagement d'un auditeur/société d'audit (annexés au contrat) doivent être utilisés.



La gestion du matériel et des équipements (1/2)

Implemented by



1. Équipement acheté par la GIZ ou par le partenaire privé : Remise au partenaire politique ou à l'ONG

2. Matériel acheté par le partenaire privé : Le matériel peut rester chez le partenaire privé (à condition de décompter les coûts d'amortissement)

3. Équipement acheté par la GIZ

- **Vendu au partenaire privé à sa valeur résiduelle**
- **Donné au partenaire privé (à condition que l'utilité publique soit prouvé) avoir aussi l'accord du partenaire publique**



Implemented by



Pour tous les formulaires et documents annexes, veuillez consulter le site officiel de MOVE : www.comcashew.org



Implemented by



Merci pour votre attention